

Procès-verbal de l'Assemblée Générale ordinaire du Conseil des Chevaux Hauts-de-France : 28 octobre 2022 à 10h30 au Clos Délice - Anzin Saint-Aubin

Les membres présents :

M. Alain COEUGNIET, M. James CARPENTIER, M. Richard CREPON, M. Hervé DELLOYE, M. Emmanuel DEKMEER, M. Alain FLET, M. Laurent MARLY, M. Didier PECQUART accompagné de M. Francis *URBAIN (Vice-président SHB)*, M. Yves SPRIET, M. Jean-François TRANGOSI, M. François-Xavier DE CHEVIGNY.

Les membres excusés :

M. Guy MARTEL.

Les pouvoirs :

M. Jean-Luc EGRET, M. Micolas WALHEN.

Les invités présents :

M. Jean-Pierre TATINCLOUX, Président du Comité Régional de l'Équitation
Mme Christèle WAGNER, IFCE
M. Stéphane DESSE, Représentant de la Chambre d'Agriculture du Nord Pas de Calais
M. Julien WEYER, Conseiller technique Direction Agriculture Hauts-de-France
M. Thomas CIMINO, Cabinet comptable SOGAPEX
M. Patrice DESBONNETS, Commissaire aux comptes – IN EXTENSO Nord Audit

Les invités excusés :

M. Xavier BERTRAND, Président du Conseil régional HDF
Mme Marie-Sophie LESNE, Vice-présidente du Conseil régional HDF
M. Denis PYPE, Président de la commission Agriculture, Agroalimentaire au CR HDF
M. Dominique MOYSE, Président de la commission Rayonnement au CR HDF
Mme Florence BARISEAU, Vice-présidente en charge des sports au CR HDF
M. Olivier DAUGER, Président de la Chambre d'Agriculture HDF
M. Pierre-Yves POSE, Président de la FCC
M. Jean-Yves BRICOUT, Président de la Chambre d'Agriculture de l'Aisne
M. Hervé ANCELLIN, Président de la Chambre d'Agriculture de l'Oise
M. Christian DURLIN, Président de la Chambre d'Agriculture du Nord Pas de Calais
Mme Françoise CRÉTÉ, Présidente de la Chambre d'Agriculture de la Somme
M. Jean-Claude LEROY, Président du Conseil départemental du Pas de Calais
M. Nicolas FRICOTEAUX, Président du Conseil départemental de l'Aisne
Mme Nadège LEFEBVRE, Présidente du Conseil Départemental de l'Oise
M. Stéphane HAUSSOULIER, Président du Conseil Départemental de la Somme
M. Charles-Edouard DE COLNET, Directeur de la Chambre d'Agriculture HDF
M. Fabrice RIQUIER, Directeur de la Chambre d'Agriculture de l'Oise
Mme Julia MALLET, Chargée de mission Direction AGRICULTURE HDF
M. Denis HARLE



Personnel du Conseil des chevaux présent :

Mme Fanny CARPENTIER, Responsable de projets.

Mme Delphine LEFEVRE, Secrétaire administrative.

Mme Sixtine MASSON, Chargée de communication (*en contrat de professionnalisation*).

Avant de débiter la séance, M. Richard CREPON informe qu'il représente M. Hervé ANCELLIN, Président de la Chambre d'Agriculture de l'Oise (*invité excusé*). Et M. Stéphane DESSE de la Chambre d'Agriculture du Nord Pas de Calais représente M. Christian DURLIN, Président (*invité excusé*).

Ouverture de l'Assemblée générale

Le Président COEUGNIET, ouvre l'Assemblée générale en souhaitant la bienvenue à l'ensemble des participants et informe que l'Assemblée peut valablement délibérer.

L'ordre du jour était le suivant :

1. Rapport moral du Président
2. Rapport d'activité
3. Rapport financier
4. Rapports du Commissaire aux comptes sur les comptes clos au 31 décembre 2021
5. Plan d'actions 2022
6. Budget prévisionnel 2022
7. Adoption des résolutions

1. Rapport moral du Président

Après les confinements de 2020, la pandémie de la Covid-19 a continué d'impacter nos actions avec un troisième confinement du 3 avril au 3 mai 2021, perturbant ainsi la mise en place de différentes actions. L'année 2021 n'a pas été hélas si différente que 2020.

Si nous sommes maintenant dans une phase que j'espère positive sur le plan sanitaire, nous allons devoir affronter une crise économique importante qui est en grande partie la conséquence d'une guerre injustifiée qui impacte fortement notre économie et qui je l'espère ne nous entrainera pas vers une crise humanitaire.

Restons optimiste et espérons que la sagesse prendra le pas sur la « folie » de certains. Croyons en l'HOMME.

Je vais vous résumer l'activité de notre association sur l'année 2021

- *La poursuite du déploiement du Plan Régional Filière Équine sur l'ensemble des 5 dispositifs,*
- *La participation à plusieurs événements nationaux et régionaux,*
- *Communication auprès des professionnels travers le site internet, les réseaux sociaux, le mailing et la newsletter mensuelle,*
- *Création d'un catalogue élevage sport,*
- *Accompagnement des professionnels dans leurs démarches d'installation ou de développement de projets,*
- *Accompagnement de nos associations membres dans leurs démarches avec la Région, ainsi que sur différentes actions,*
- *Organisation d'un colloque en visioconférence.*



Notre satisfaction est d'avoir accompagné 28 dossiers de soutien aux investissements pour un montant accordé de 723.500,00 € et une aide à l'élevage avec un soutien à hauteur de 144.650,00 € de la région Hauts-de-France. Les concours d'élevage ont été aidés à hauteur de 26.900,00 €.

Nous avons également poursuivi les actions Interreg du projet EQWOS, le rapport d'activité vous indiquera les actions mises en place.

L'ensemble de ce travail a pu être effectué grâce à l'implication des collaborateurs : Fanny, Delphine, Coline.

Merci à vous toutes pour votre implication et investissement.

Maintenant tournons-nous vers l'avenir.

Nos priorités pour 2022 seront la fin du dossier EQWOS en décembre, et la participation avec la direction de l'agriculture de la Région à la rédaction d'un nouveau Plan Régional Filière Équine pour la nouvelle mandature (2023 – 2026).

Celui-ci sera proposé au vote des élus fin novembre.

Je tiens également avant de conclure à préciser que nous n'avons pas pour vocation de faire des actions en lieu et place des associations adhérentes, mais de démarrer de nouvelles actions ou de les accompagner dans la mise en place de leurs projets et actions.

Pour rappel nos objectifs principaux comme demandés par le Président de Région sont de :

- ✓ Fédérer la filière
- ✓ Développer l'économie
- ✓ Maintenir et créer de l'emploi
- ✓ Accompagner les professionnels de la filière
- ✓ Valoriser nos races territoriales

C'est ainsi que nous serons reconnus par les collectivités en faisant rayonner la région Hauts-de-France et le Conseil des chevaux Hauts-de-France.

Merci au Président Xavier BERTRAND, merci à la Vice-présidente Marie-Sophie LESNE, à l'ensemble de ses équipes et aux élus du Conseil régional Hauts-de-France pour l'aide et la confiance qu'ils accordent à notre filière.

2. Présentation du rapport d'activité 2021

La lecture est donnée par Fanny CARPENTIER.

Le rapport d'activité 2021 se trouve en annexe de ce procès-verbal.

Approuvé à l'unanimité des votants.

3. Présentation du rapport financier 2021

La lecture est donnée par M. Yves SPRIET. Les détails sur ce rapport sont effectués par M. Thomas CIMINO du Cabinet comptable SOGAPEX.

Le résultat de l'exercice au 31/12/2021 est un excédent de 22 714,41 € contre 69 628,96 € au 31/12/2020 soit une variation de -46 914,55 €.

Les charges de l'exercice s'élèvent à **331 208 €** au 31/12/2021 contre 283 169 € au 31/12/2020 soit une augmentation de 48 039 €. Elles sont constituées par :

- | | |
|--|----------|
| • Frais sur les actions de communication | 36 152 € |
| • Frais sur les prestations Plan Cheval | 31 208 € |
| • Frais sur les prestations EQWOS | 34 280 € |
| • Frais sur les actions de formation Plan Cheval | 3 340 € |



• Frais sur les actions de formation EQWOS	5 880 €
• Fournitures de bureau et autres	7 720 €
• Locations	7 992 €
• Entretien	2 087 €
• Assurances	865 €
• Frais pigiste	150 €
• Honoraires comptables et commissaire aux comptes	12 371 €
• Frais de déplacement	14 984 €
• Frais de formation	1 800 €
• Frais de réception Plan Cheval	6 631 €
• Frais de réception EQWOS	410 €
• Frais de communication	3 126 €
• Impôts, taxes, formation continue	1 817 €
• Salaires et charges sociales	134 326 €
• Dotations aux amortissements et aux provisions	12 836 €
• Autres frais dont frais exceptionnels	10 107 €
• Charges exceptionnelles	3 126 €

Une augmentation est constatée sur une majeure partie des postes.

Cette augmentation s'explique par les dépenses faites au titre d'EQWOS pour la continuité du projet, et le Plan Cheval pour les actions à mener.

Le poste salaires et charges est en augmentation par rapport à l'année dernière. Plusieurs embauches sont à constater sur 2021 : 2 stagiaires en communication, 1 chargée de projet en CDD pour le remplacement de Fanny Carpentier (congé maternité), 2 CDD chargée de communication et 1 contrat d'apprentissage.

Les produits de l'exercice s'élèvent à **353 922 €** au 31/12/2021 contre 352 798 € au 31/12/2020 soit une augmentation de 1 124 €. Ils sont constitués par :

• Subventions	323 773 €
• Cotisations	8 100 €
• Produits financiers	289 €
• Transfert de charges d'exploitation	3 424 €
• Transfert de charges Personnel	10 217 €
• Produits exceptionnels	8 119 €

Les principales variations sont les suivantes :

- Augmentation des subventions	+ 30 k€
- Produits exceptionnels	- 7,3 k€
- Cotisations	- 0,6 k€

Analyse du bilan

Les valeurs immobilisées nettes s'élèvent à 30 648,62 €

Le réalisable et le disponible s'élèvent à 489 047,12 €

- Les produits à recevoir pour 236 142,81 €
- Le placement en parts sociales pour 12 371,58 €
- La trésorerie pour 234 008,35 €, elle a augmenté de 105 446,27 € qui s'explique notamment par l'ouverture d'un compte spécifique aux versements des aides accordées par la Région Hauts-de-France



pour les dossiers 2020 saillie et débouillage soit 51 756,69 € dont le CCHDF est autorisé à reverser les sommes accordées aux demandeurs.

- Les charges constatées d'avance pour 6 524,38 €

Le total actif s'élève à 519 695,74 €.

Les fonds propres s'élèvent à 389 186,40 € et sont constitués par :

- Les fonds associatifs antérieurs : le Fonds EPERON pour 403 647,78 €
- Le report à nouveau des résultats antérieurs pour -49 417,84 €
- L'excédent de l'exercice pour 22 714,41 €
- Les subventions d'investissements pour 12 242,05 €

Pas de provision pour risques et charges.

Pas de fonds reportés et dédiés.

Les dettes d'exploitations s'élèvent à 130 509,34 € au 31 décembre 2021 contre 57 770,07 € au 31 décembre 2020 soit une augmentation de 72 739,27 €, elles sont constituées par :

- Les dettes fournisseurs pour 43 326,54 €
- Les dettes fiscales et sociales pour 34 830,51 €
- Les autres dettes pour 52 352,69 €

Le total passif s'élève à 519 695,74 €.

Le montant des cotisations pour 2022 reste inchangé.

Approuvé à l'unanimité des votants.

4. Rapports du Commissaire aux comptes sur les comptes clos au 31 décembre 2021

M. Patrice DESBONNETS, Commissaire aux comptes fait une lecture de ses rapports et indique que les comptes ont été certifiés sans réserve.

Ces rapports sont disponibles pour tout membre du CCHDF qui en fera la demande et seront publiés en ligne sur le site du journal officiel.

Approuvé à l'unanimité des votants.

5. Plan d'actions 2022

La présentation est faite par Mme Fanny CARPENTIER.

Le plan d'actions 2022 se trouve en annexe de ce procès-verbal.

Approuvé à l'unanimité des votants.

6. Présentation du budget prévisionnel 2022

La présentation est faite par M. Yves SPRIET.

Le Budget 2022 se trouve en annexe de ce procès-verbal.

Approuvé à l'unanimité des votants.



7. Adoption des résolutions

Résolutions soumises à l'assemblée générale ordinaire annuelle :

1^{ère} résolution : Approbation du rapport d'activité 2021.

L'assemblée générale après avoir entendu le rapport d'activité présenté au nom du conseil d'administration approuve ce rapport.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité par l'Assemblée.

2^{ème} résolution : Approbation des comptes.

L'assemblée générale ordinaire annuelle après avoir entendu la lecture du rapport financier présentée par le trésorier et le rapport du commissaire aux comptes, approuve le bilan et le compte de résultat 2021 lequel présente un excédent de 22 714,41 €.

En conséquence, l'assemblée générale donne quitus au conseil d'administration pour sa gestion pour l'exercice 2021.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité par l'Assemblée.

3^{ème} résolution : Affectation du résultat de l'exercice.

Sur proposition qui lui est faite, l'assemblée générale ordinaire annuelle décide de reporter en solde de report à nouveau le résultat de l'exercice 2021.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité par l'Assemblée.

4^{ème} résolution : Rapport spécial du Commissaire aux comptes.

Après lecture par le commissaire aux comptes de son rapport spécial indiquant l'absence de convention réglementée nouvelle, l'assemblée approuve les termes dudit rapport.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité par l'Assemblée.

5^{ème} résolution : Montant des cotisations 2022.

L'assemblée générale après avoir entendu la proposition des cotisations 2022 approuve ces cotisations.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité par l'Assemblée.

6^{ème} résolution : Approbation du budget 2022.

L'assemblée générale après avoir entendu la proposition de budget 2022 approuve ce budget.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité par l'Assemblée.

7^{ème} résolution : Dépôts des comptes sur internet :

« L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales. »

Cette résolution est adoptée à l'unanimité par l'Assemblée.

Avant de clore l'Assemblée générale, le Président COEUGNIET donne la parole aux personnes présentes en séance qui souhaitent s'exprimer :

Christèle WAGNER, IFCE, informe que le concours MAF est relancé, après le succès de la première édition pour les 4 métiers de la filière équine lancés pour l'année scolaire 2021-2022.



Julien WEYER, Direction AGRI Hauts-de-France, informe que le second Plan Régional Filière Équine sera voté en séance plénière le 17 novembre 2022. Les nouveaux dispositifs seront définitivement votés le 22 novembre 2022.

Informations données par le CCHDF :

- Le CCHDF constate que par rapport à d'autres régions peu d'actions sont menées en collaboration avec les associations membres représentant les courses de trot et de galop. Comme pour les autres collèges, chaque année les responsables de collèges sont invités à questionner les associations membres de leurs collèges afin de faire remonter les attentes du secteur et proposer des actions communes. Mais le CCHDF n'a jamais eu de retour à ses demandes en ce sens.
- Une réunion avec les associations d'élevage, la Région et le CCHDF va être organisée début décembre afin de présenter le dispositif « Amélioration des concours d'élevage », proposé pour le second PRFE. L'objectif étant de pour la Région de mieux connaître les associations et leurs objectifs, et pour les associations de faciliter le dépôt et de s'assurer de ne mettre que des dépenses éligibles dans le prévisionnel, afin de ne pas anticiper des dépenses qui pourraient se voir refuser. Il est important que les associations déposent leur demande en début d'année (janvier) dès 2023.
- Les associations d'élevage doivent faire parvenir au Conseil des Chevaux pour début décembre leurs actions et leur budget prévus pour 2023. La lettre d'intention faite en décembre pour une demande à la Région n'est plus suffisante, elle devra être accompagnée du plan d'actions et du budget 2023. C'est pourquoi le plan d'actions devra être le plus précis possible dès le mois de décembre. Il ne sera plus possible de planifier de nouvelles actions au cours du premier semestre si elles n'ont pas été anticipées.
- Un colloque va être organisé le 15 décembre par le CCHDF, le Conseil des Chevaux vous transmettra les informations à ce sujet, nous vous demandons donc de faire remonter l'information auprès de vos adhérents. L'objectif étant de proposer des présentations pour les acteurs de la filière équine (professionnels en activité, en cours d'installation ou association), afin de les aider dans le montage de leur projet et l'entreprenariat de manière générale.
- Rappel : il est important de communiquer sur le soutien apporté par la Région. (logos sur vos supports, vos réseaux, ...). Nous avons la chance d'être soutenus par la Région. La communication sur ce soutien est un engagement pris dans chaque convention, dès lors qu'une association perçoit une aide de la Région.
- Le second Plan Régional Filière Équine sera d'être également au service des associations régionales. L'équipe du CCHDF est donc à votre écoute pour vous accompagner. Un poste de communication sera maintenu après la fin du projet Eqwos. Cette personne sera en partie au service des associations membres, dès le 1^{er} janvier 2023, pour les aider dans leur communication (réalisation d'affiches, rédaction de communiqués de presse...)

Le Président COEUGNIET réitère que le CCHDF est là pour accompagner et non pas pour gérer vos associations.

L'ordre du jour ayant été réalisé, le Président COEUGNIET, clôt l'Assemblée générale à 12h15.

Le Président,
Alain Coeugnet.